

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Région Centre

.....
9, rue Saint Pierre Lentin
45041 Orléans Cedex 1

**MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE, JURIDIQUE
ET FINANCIERE POUR LA MISE EN PLACE D'UN
CONTRAT DE PARTENARIAT ENERGETIQUE**

Région Centre

Préambule aux annexes 1 à 4
de l'acte d'engagement

Préambule à la Décomposition du Prix global et Forfaitaire (D.P.G.F.)

Il est important de rappeler que **tous les prix** figurant dans la présente Décomposition du Prix Global et Forfaitaire :

- sont réputés comprendre "l'intégralité" des dépenses résultant de l'exécution des missions à la charge de la société (y compris les frais généraux, impôts, taxes, salaires, charges, assurances, fonctionnement...) et assurer à la société une marge pour aléas. En cas de sous-traitance, ils intègrent les frais de coordination et de contrôle par la société de ses sous-traitants ainsi que les défaillances éventuelles ;
- sont réputés comprendre la participation à toutes les réunions de travail demandées par les conducteurs d'étude et le comité de pilotage dans le cadre du marché ;
- sont réputés tenir compte de toutes les sujétions normalement prévisibles et en particulier les frais de déplacements, les frais de reprographie et d'envoi des documents, ainsi que les frais résultant des modifications ou mises au point des documents faisant suite aux observations des conducteurs d'études et du comité de pilotage, pour autant que celles-ci ne modifient pas le contenu de la mission définie dans le cahier des charges.
- sont réputés comprendre les fournitures diverses et frais divers nécessaires aux études et notamment la remise de tous documents, provisoires ou définitifs prévus, sur support papier et CD Rom ;
- sont réputés tenir compte des frais de coordination entre les différents bureaux d'études susceptibles d'intervenir sur cette opération dans le cadre de ce marché;